



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CGT Educ'action - 263 rue de Paris - case 549 - 93515 Montreuil cedex

Mel : [unsen@ferc.cgt.fr](mailto:unsen@ferc.cgt.fr) - Site : [www.unsen.cgt.fr](http://www.unsen.cgt.fr)

Contact Presse : Michaël Marcilloux - 01 55 82 76 55

### **Lycées en Éducation prioritaire : la mobilisation reste d'actualité**

Les journées de grèves des 3 et 5 janvier ont démontré la détermination des personnels de lycées relevant ou devant relever de l'éducation prioritaire.

Si les précédentes journées de mobilisation ont déjà permis d'arracher des concessions au ministère, les revendications des personnels ne sont toujours pas entendues :

- le classement immédiat en Éducation prioritaire des lycées anciennement classés
- l'établissement d'une liste élargie sur des critères sociaux transparents et partagés
- une diminution réglementaire drastique des effectifs par classe par l'attribution de moyens à la hauteur des difficultés des élèves issus des classes populaires.

C'est pourquoi, la promesse de 450 postes et l'extension des clauses de sauvegarde sont largement insuffisantes.

D'une part, faute de classement en Éducation prioritaire, rien n'assure la pérennisation de ces moyens. D'autre part, le flou est maintenu sur le périmètre d'attribution des postes : soit seuls, certains lycées seront concernés, ce qui va à l'encontre des revendications unitaires des personnels, soit tous le seront et il ne s'agira alors que d'un saupoudrage totalement insuffisant pour améliorer les conditions d'étude des élèves et de travail des personnels.

Alors que la ministre clame son attachement à l'Éducation prioritaire et la nécessité de réintégrer les lycées dans l'éducation prioritaire, son refus de classer immédiatement les lycées anciennement classés et d'ouvrir des négociations sur l'établissement d'une nouvelle carte est inexplicable.

Pour la CGT Éduc'action, il est temps que ce gouvernement cesse ces manœuvres dilatoires et accède aux revendications légitimes des personnels.

**Les établissements mobilisés se sont fixés une nouvelle date de grève le mardi 10 janvier.**

**La CGT Éduc'action, à leur côté, appelle donc à la grève les personnels des lycées relevant ou devant relever de l'Éducation prioritaire le mardi 10 janvier.**

**Elle les appelle également à se réunir et à décider collectivement des suites à donner à cette nouvelle journée de mobilisation.**

*Montreuil, le 6 janvier 2017*